**Note aux parents : Carnaval**

Notre école fêtera carnaval le vendredi 7 avril de 14h30 à 16h30. Les déguisements seront libres mais toutefois nous rappelons que :

* Les bombes à fil ne seront pas autorisées
* Les déguisements militaires avec port d’armes ou objets pointus et/ou dangereux ne seront pas tolérés.

Pour conserver le côté convivial de cette manifestation, vous êtes conviés à vous joindre à nous. Toutefois, pour maintenir les conditions de sécurité exigées, l’entrée des parents dans l’école se fera de 14h15 à 14h30, **sur présentation d’une invitation nominative, que nous vous remettrons la veille du vendredi 7**.

Pour que nous puissions vous donner cette invitation, merci de nous dire qui viendra et de compléter le coupon ci-dessous.

Une nouveauté : le bal des enfants :

Après avoir défilé dans la cour, les enfants danseront : d’abord les enfants de maternelle, puis ceux de l’élémentaire sur l’invitation des plus jeunes.

Puis, vous pourrez vous joindre à nous et venir danser le Bastringlo, la polka de Pompogne et pour les plus téméraires, le Cercle circassien !

Enfin, une petite collation permettra de reprendre des forces.

Nous faisons donc appel à votre gentillesse pour faire une préparation sucrée, ou salée et l’apporter à l’école, de préférence le matin. Merci également de compléter le tableau suivant :

|  |  |
| --- | --- |
| J’apporte une préparation sucrée/salée | Oui non |
| J’apporte une boisson | Oui non |
| Je peux participer à l’installation à 13h30 et aider au moment du goûter : | Oui non |
| J’assisterai au carnaval et je souhaite une invitation au nom de : | Oui non |
| **ATTENTION ! Pour respecter le droit à l’image, les photos prises au sein de l’école ne devront en aucun cas être**  **déposées sur les réseaux sociaux.**  **Je m’engage à respecter cette interdiction :** | Signature des parents : |